

2025-2026

RAPPORT D'ACTIVITÉS

FRR Volet 2 & 3



MRC DE
NICOLET-YAMASKA

Table des matières

Introduction	1
Bilan financier	4
Élaboration et mise en oeuvre du cadre d'intervention	6
Projets financés	8
Ententes sectorielles de développement	9

Depuis avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 constitue un levier essentiel permettant à la MRC de Nicolet-Yamaska de soutenir le développement local et régional de son territoire. Issu d’une entente conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH), ce fonds offre à la MRC les moyens nécessaires pour accompagner les municipalités, les organismes et les entreprises dans la réalisation de projets répondant aux besoins et aux aspirations de notre milieu.

Au cœur de la gouvernance régionale de proximité, la MRC poursuit sa mission de développement en s’appuyant sur les priorités d’intervention établies par le Conseil des maires pour la période 2025-2028. Ces priorités traduisent une vision concertée du développement territorial reposant sur la transition écologique, le dynamisme économique, l’innovation, l’agriculture durable et l’amélioration continue de la qualité de vie de nos communautés.

Ainsi, les interventions réalisées au cours de l’année s’inscrivent notamment dans les axes suivants :

- La réalisation des mandats au regard du schéma d’aménagement du territoire et son développement ainsi que du plan de transition écologique
- Le développement de projets soutenant une agriculture durable
- Le développement économique dans une optique de « Prospérer collectivement »
- La mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment pour nos communautés dévitalisées, et optimiser l’attractivité du territoire
- L’établissement, le financement et la mise en œuvre d’ententes sectorielles de développement régional avec la Table des MRC, les autres MRC et divers ministères ou organismes régionaux

Le présent rapport rend compte des actions, des investissements et des résultats obtenus dans le cadre du Fonds régions et ruralité couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Il témoigne de l’engagement constant de la MRC, de ses municipalités et de ses partenaires à bâtir un territoire innovant, résilient et accueillant, en phase avec les défis environnementaux, économiques et sociaux d’aujourd’hui et de demain.

Toute l’information concernant le FRR est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska



BILAN FINANCIER

VOLET 2 - Développement territorial

Solde de début	4 548 900 \$
Intérêts générés	785 \$
Total disponible pour engagement	4 549 685 \$
Engagements	
Montants engagés	1 055 704 \$
Montants versés	945 296 \$
Administration – Mise en œuvre de l’entente et élaboration du cadre	125 502 \$
Solde à verser	110 408 \$
Solde disponible pour engagement au 31 mars 2026	3 493 981 \$

VOLET 3 - Vitalisation

Solde de début	569 703 \$
Total disponible pour engagement	569 703 \$
Engagements	
Montants engagés	- \$
Administration	- \$
Solde disponible pour engagement au 31 mars 2026	569 703 \$

ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION

PRIORITÉ 1

La réalisation des mandats au regard du schéma d'aménagement du territoire et son développement ainsi que du plan de transition écologique

La MRC accompagne les municipalités dans la planification et l'aménagement du territoire grâce à son expertise en urbanisme, en géomatique et en développement territorial. Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les enjeux environnementaux, la MRC poursuit également le déploiement de son plan de transition écologique. Celui-ci comprend notamment l'accompagnement des municipalités dans la mise en œuvre d'actions visant l'adaptation des infrastructures municipales, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection des milieux naturels, la mobilité durable ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti. Ces interventions contribuent à assurer un développement durable et résilient du territoire.

Actions	Dépenses	Montants engagés et versés
Offrir un soutien par l'expertise professionnelle dans l'aménagement du territoire dans un contexte de révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD)	Salaire (en partie) de deux ressources en géomatique et en aménagement du territoire	61 200 \$

PRIORITÉ 2

Le développement de projets soutenant une agriculture durable

L'agriculture occupe une place déterminante dans l'occupation et le développement du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Dans cette perspective, la MRC soutient des initiatives favorisant une agriculture durable, innovante et respectueuse de l'environnement. Les actions mises de l'avant visent notamment la protection et l'amélioration des bandes riveraines, la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) ainsi que l'accompagnement de projets favorisant la diversification et la pérennité des activités agricoles. La MRC appuie également l'incubateur de mise en marché Les Émergents, une initiative qui contribue au développement des petites entreprises agricoles en facilitant l'accès aux marchés et en soutenant l'entrepreneuriat bioalimentaire.

Actions	Dépenses	Montants engagés et versés
Coordonner la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA), incluant la mise en place et le soutien d'un incubateur de mise en marché, nommé « Les émergents », qui répond aux enjeux de mise en marché des petits producteurs.	Salaire (en partie) d'une ressource	87 000 \$

PRIORITÉ 3

Le développement économique dans une optique de « Prospérer collectivement »

La MRC offre des services-conseils de première ligne aux promoteurs et aux entreprises afin de soutenir la création, la consolidation, l'expansion et l'innovation des entreprises du territoire. Cette approche vise à renforcer la vitalité économique régionale tout en favorisant une prospérité durable et partagée. L'accompagnement proposé couvre plusieurs aspects du développement entrepreneurial, notamment l'identification d'occasions d'affaires, le soutien à l'innovation, l'intégration des pratiques de développement durable et l'adaptation aux nouvelles réalités économiques.

Actions	Dépenses	Montants engagés et versés
Assurer des services d'aiguillage et d'accompagnement de premier niveau aux entreprises, du démarrage à l'expansion, incluant la consolidation, le soutien à l'innovation, l'identification d'opportunités d'affaires et l'accompagnement en développement durable, en cohérence avec les objectifs de l'Entente sectorielle de développement économique.	Salaire (en partie) de trois ressources en accompagnement et conseil aux entreprises	204 606 \$

PRIORITÉ 4

La mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment pour nos communautés dévitalisées, et optimiser l'attractivité du territoire

La MRC accompagne les municipalités et les organismes dans la réalisation de projets qui améliorent la qualité de vie des citoyens et renforcent l'attractivité du territoire. Elle soutient notamment le développement culturel, touristique, communautaire et social, tout en contribuant au maintien de services de proximité accessibles et adaptés aux besoins des communautés.

Actions	Dépenses	Montants engagés et versés
Assurer le déploiement du plan d'action culturel, du plan d'action touristique et des plans d'action des municipalités amies des aînés.es (MADA)	Salaire (en partie) de trois ressources en soutien à l'attractivité du territoire	61 055 \$
	Élaboration d'un plan d'action en tourisme	8 875 \$
Soutenir le développement et le maintien des services de proximité accessibles et de qualité	Salaire (en partie) d'une ressource en concertation et développement local	30 082 \$
Concierter les municipalités également pour soutenir le loisir, la vie communautaire, dont les camps de jour, l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	Salaire (en partie) d'une ressource en concertation et développement local	7 723 \$
Promouvoir nos communautés, contribuant au sentiment d'appartenance	Salaire (en partie) d'une ressource en communications	70 757 \$
Mettre en œuvre et développer les services de transport collectifs et adaptés BILI	Salaire (en partie) d'une ressource en mobilité durable	37 000 \$
Total des dépenses liées à l'élaboration et à la mise en oeuvre du cadre d'intervention		574 298 \$

PROJETS FINANCÉS

PRIORITÉ 3

Le développement économique dans une optique de « Prospérer collectivement »

La MRC travaille en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux afin de soutenir les entreprises privées et collectives, de favoriser l'attractivité de la main-d'œuvre et de mettre en valeur le dynamisme économique de la région.

Actions	Dépenses	Montants versés	Montants engagés
Collaborer avec le Carrefour jeunesse-emploi pour la tenue d'activités d'attractivité et de recrutement des jeunes, via une entente.	Entente Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse emploi	4 000 \$	8 000 \$
Accompagner les entreprises collectives selon leurs spécificités, par le biais d'une entente avec le Pôle d'économie sociale, en cohérence avec les orientations de l'ESD économique ;	Entente concernant l'accompagnement d'entreprises d'économie sociale et ses projets collectifs du Pôle d'économie sociale	8 000 \$	16 000 \$
Mobiliser les partenaires économiques selon la nature et les besoins des projets structurants déployés	Espaces Régionaux d'accélération et de croissance (ERAC)	24 849 \$	19 330 \$

PRIORITÉ 4

La mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment pour nos communautés dévitalisées, et optimiser l'attractivité du territoire

La MRC soutient des initiatives qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Elle accompagne notamment le développement touristique et appuie la promotion de ses municipalités et de leurs réalisations grâce à des partenariats avec des organismes du territoire. Ces interventions participent au renforcement du sentiment d'appartenance et à la vitalité des communautés.

Actions	Dépenses	Montants versés	Montants engagés
Assurer le déploiement du plan d'action culturel, du plan d'action touristique et des plans d'action des municipalités amies des aînés.es (MADA)	Projet « Tournée de la Saint-François »	5 000 \$	0 \$
Promouvoir nos communautés, contribuant au sentiment d'appartenance	Entente de Télé-Cœur pour des reportages sur la MRC, ses municipalités, leurs projets et leurs initiatives	4 000 \$	8 000 \$
	Entente pour le défi Desjardins Nicolet-Bécancour Go Le grand Défi inc.	8 000 \$	0 \$
Total soutien aux projets		53 849 \$	51 330 \$

ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉ 5

L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement régional avec la Table des MRC, les autres MRC et divers ministères ou organismes régionaux

La MRC participe à différentes ententes sectorielles de développement (ESD) afin de favoriser la concertation régionale et la réalisation de projets répondant à des enjeux communs. Ces partenariats constituent un levier important permettant de mettre en commun des ressources financières et professionnelles afin de réaliser des projets répondant à des enjeux régionaux partagés.

Ententes	Montants versés	Montants engagés
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale	36 477 \$	17 337 \$
Entente sectorielle Développer la notoriété au Centre-du-Québec – Phase 2	32 651 \$	0 \$
Entente sectorielle de développement en capacité d'accueil	57 715 \$	0 \$
Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Centre-du-Québec	50 925 \$	0 \$
Entente sectorielle de développement économique	3 314 \$	6 627 \$
Entente sectorielle de développement sociale dans la région du Centre-du-Québec	4 970 \$	9 940 \$
Entente sectorielle de développement en environnement et changements climatiques	9 606 \$	19 210 \$
Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les hommes et les femmes du Centre-du-Québec	1 989 \$	5 964 \$
Total des ententes sectorielles de développement	197 647 \$	59 078 \$